



M le Recteur
M le Secrétaire Général
MM les IA-IPR EPS

Une fois de plus, à quelques heures de la rentrée scolaire et la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire "renforcé", notre discipline n'a fait l'objet d'aucune communication sur les adaptations à engager pour participer à la lutte contre cette pandémie.

Nombre de nos collègues s'interrogent, s'inquiètent par rapport à leur enseignement dès lundi.

C'est pourquoi nous vous interpellons en urgence concernant un certain nombre de questions ayant trait à la particularité de notre discipline.

Nous le faisons sous la forme de questions, vous nous excuserez mais cela nous semble plus rapide et clair.

- l'enseignement de toutes les activités sportives est-il toujours d'actualité et notamment celles pour lesquelles le respect de la distanciation physique n'est pas possible ?
- l'animation des associations sportives d'établissement est-elle toujours possible (au regard du brassage des élèves inhérent à cet enseignement) ?
- l'enseignement au sein des sections sportives scolaires, options particulières, classe à horaire aménagé, ... (au regard du brassage des élèves inhérent à ces enseignements) sont-ils toujours possible ?
- l'accès aux installations sportives qui, dans certaines communes, reste problématique malgré la parution du décret du 29 octobre 2020 qui permet leur ouverture aux scolaires à titre dérogatoire
- la problématique du changement de tenues des élèves au niveau des vestiaires (brassage, distanciation et accès aux vestiaires)

Au delà des questions "techniques", c'est également sur un plan pédagogique que les interrogations se posent et notamment concernant le déroulé des contrôles en cours de formation de 1ère et Terminale sur la base des nouveaux référentiels EPS.

Comme nous le demandons depuis le début de cette crise sanitaire, il nous semble que des moyens "extraordinaires" devraient être apportés pour pouvoir répondre en urgence à un certain nombre de nos interrogations (possibilité d'allègement de classes, achat de matériel supplémentaire, ...)

Dans l'attente de vos réponses concernant ces éléments, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs l'expression de notre considération respectueuse.

Le secrétariat académique du SNEP-FSU Bretagne
A BILLY – S HAMROUNI – O LEROY